

Communiqué de presse

Zurich, le 11 août 2021

Il faut revenir à la normale

Le Conseil fédéral hésite à aller vers une normalisation. Il veut continuer à attendre et voir venir. Il est toutefois encourageant de constater que le Conseil fédéral souhaite à l'avenir accorder plus de poids à la capacité du système de santé dans ses décisions. Toutefois, la Confédération et les cantons doivent maintenant tout mettre en œuvre pour qu'il y ait suffisamment de lits et de personnel USI disponibles en cas de nouvelle vague à l'automne.

On pouvait espérer que le Conseil fédéral envisage de nouveaux assouplissements. Lors de sa conférence de presse d'aujourd'hui, il est toutefois resté très prudent - trop prudent. «**Nous exigeons un retour rapide à la normale**», déclare C. Platzer et il ajoute: «Tout autre scénario serait incompréhensible.» Après tout, le Conseil fédéral avait annoncé en mai, avec son modèle en trois phases, que l'on passerait à la phase de normalisation dès que toutes les personnes désireuses de se faire vacciner l'auraient été. «Ce statut aurait maintenant dû être atteint», déclare C. Platzer. A cela s'ajoute le fait que les mesures existantes continuent de restreindre massivement l'hôtellerie-restauration. En effet, les restrictions de la capacité d'accueil à l'intérieur continuent d'entraîner de lourdes pertes de chiffre d'affaires. Mais pour l'instant, le Conseil fédéral veut attendre, continuer à surveiller la situation et la réévaluer le 1^{er} septembre.

Mais le Conseil fédéral ne peut pas attendre trop longtemps. La plupart des groupes à risque sont désormais protégés par la vaccination. «Le risque que le système de santé soit surchargé est aujourd'hui encore plus faible qu'au printemps», affirme C. Platzer. Dans ce contexte, il convient également de noter que le nombre de cas n'est depuis longtemps plus parallèle au nombre d'hospitalisations ou de décès. **Le nombre de cas est donc devenu depuis longtemps obsolète comme référence pour évaluer la situation épidémiologique.** Les autres valeurs indicatives actuellement en vigueur présentent également des lacunes considérables en ce qui concerne la prévention appropriée des risques, et doivent être remplacées par de nouvelles valeurs appropriées. C'est ce que montrent notamment les deux expertises de la célèbre constitutionnaliste, Pre Isabelle Häner, Dre en droit en collaboration avec Maître Bundi, Dr en droit du 12 avril 2021 et du 10 mai 2021.

GastroSuisse se réjouit donc que le Conseil fédéral semble avoir reconnu que de nouvelles valeurs indicatives sont nécessaires. Récemment, le Conseil fédéral a signalé **qu'il tiendrait davantage compte du degré d'occupation du système de santé dans ses décisions futures.** Cela concerne plus précisément l'occupation des lits de soins intensifs. Actuellement, plus d'un tiers d'entre eux sont encore libres et [même seuls 8,7% sont occupés par des patients COVID-19.](#)



Contact: Casimir Platzer, président de GastroSuisse
Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche depuis plus de 125 ans. GastroSuisse, avec près de 20 000 entreprises membres (dont environ 2500 hôtels) organisées en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, est la plus grande organisation patronale de la branche de l'hôtellerie-restauration.